



ACCOMPAGNEMENT

A L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE

DE REDUCTION DU RISQUE ALCOOL

DANS DES STRUCTURES

DE PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Contacts :

Alice LANQUETTE,

Animatrice de prévention à l'ANPAA 75

alice.lanquette@anpaa75.asso.fr

01.46.06.26.00

Franck MOULIUS,

Animateur de prévention, Educateur spécialisé à l'ANPAA 75

franck.moulius@anpaa75.asso.fr

01.46.06.26.00

Perrine LEBOURDAIS,

Attachée de direction à l'ANPAA Ile-de-France

perrine.lebourdais@anpaa.asso.fr

01.46.06.26.00

⇒ Origine de notre démarche

Depuis de nombreuses années, l'ANPAA 75 intervient auprès des acteurs du champ de la précarité pour les former aux questions d'addictologie et auprès des personnes en situation de précarité. Ces interventions permettent d'initier une réflexion sur leurs pratiques et d'envisager comment réduire les risques et les dommages liés à ces pratiques.

A travers ce travail, l'ANPAA 75 a fait le constat que de nombreuses difficultés rencontrées par les professionnels sont liées aux limites posées par le fonctionnement des structures et notamment par les règlements de fonctionnement, règlements intérieurs... Bien souvent, le cadre que posent ces documents renvoie à l'interdiction de consommer. Or, pour respecter ce cadre, les personnes hébergées développent des pratiques qui augmentent les risques : d'importantes consommations avant de rentrer dans la structure pour passer la nuit, des consommations dans la structure qui sont cachées, de la violence, la dégradation de la structure... Autrement dit, le cadre de fonctionnement de ces structures ne permet pas de mettre en place une démarche de réduction des risques et des dommages.

C'est pourquoi, en 2015, l'ANPAA 75 a reçu le soutien de la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques¹ de la Mairie de Paris afin d'accompagner un CHRS¹ dans la mise en place d'une démarche de Réduction du risque alcool dans la structure.

Cette démarche expérimentale a permis de passer d'une interdiction de consommer de l'alcool à une autorisation encadrée, en associant l'ensemble des personnes concernées à savoir l'équipe de la structure, les personnes hébergées et l'association Emmaüs Solidarité.

Aujourd'hui, l'ANPAA 75 souhaite faire bénéficier d'autres structures de son expertise en matière de Réduction du risque alcool et de cette première expérience.

⇒ Objectifs de l'action

S'appuyer sur l'expérimentation d'une démarche de Réduction du Risque Alcool conduite au CHRS Georges Dunand, pour accompagner collectivement 4 autres structures à l'élaboration et la mise en place d'une démarche de Rdr alcool dans leurs établissements.

⇒ Démarche proposée

Pour cela, l'ANPAA 75 propose de :

1. mobiliser 4 structures différentes afin de les accompagner, individuellement et collectivement
2. former les représentants de ces structures à la démarche de Réduction du risque alcool
3. les accompagner à conduire un diagnostic partagé afin de repérer les modalités de gestion de l'alcool, les difficultés rencontrées, les leviers mobilisables...
4. leur permettre d'identifier, collectivement, les changements à opérer afin d'améliorer la prise en charge des personnes et le bien-être collectif dans la structure
5. les accompagner dans la mise en œuvre de ces changements

⇒ Calendrier prévisionnel

	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov
1. Mobilisation des structures													
2. Rencontres de chaque structure													
3. Rencontre collective													
4. Formation à la Rdr Alcool													
5. Diagnostic partagé													
6. Travail collectif sur les résultats et construction des perspectives de changement													
7. Mise en œuvre des changements envisagés													
8. Retours d'expériences sur effets et impacts des changements amorcés													
9. Accompagnement à l'autonomisation des structures													
10. Animation d'ateliers collectifs auprès des résidents, par l'ANPAA 75													

Les professionnels de l'ANPAA interviennent auprès de différents publics sur la prévention, l'accompagnement, le soin, l'intervention sociale et la réduction des risques et des conséquences des usages, usages détournés et mésusages d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessif et autres addictions sans produit. Dans le cadre de ses missions, L'ANPAA en Ile-de-France gère **4 CSAPA répartis sur 12 sites** avec

- 5 Consultations Jeunes Consommateurs
- 2 qui sont référents carcéraux

⇒ Prévenir les risques et réduire les dommages

ÉDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

- la sensibilisation
- l'information
- la réduction des risques
- le développement des compétences psychosociales

AGIR EN PRÉVENTION

- **Approche populationnelle**
 - Tout au long du parcours de vie : enfants, jeunes, adultes et seniors.
 - Dans tous les milieux : scolaire, extrascolaire, sécurité routière, festif, professionnel... et auprès de populations à vulnérabilité spécifique : jeunes et adultes sous main de justice, en situation de grande précarité, personnes en situation de handicap, personnes âgées, femmes enceintes et jeunes mères...
- **Actions auprès des professionnels relais et personnes « de première ligne »** : entourage, professionnels (infirmières scolaires, travailleurs sociaux, éducateurs PJJ, CPIP, sages-femmes, médecins du travail....)

⇒ Former et conseiller en milieu professionnel¹

Organisme national de formation, l'ANPAA propose des stages à différents publics professionnels ou bénévoles dans tous les champs d'activité.

Exemple de formations dispensées :

- **Addictologie de base**
- **Entretien motivationnel**
- **Repérage précoce et relation d'aide**
- **Méthodologie de projet**
- Et de nombreuses formations élaborées « à la carte »

⇒ Accompagner et soigner

Des établissements de proximité animés par des équipes médico-psycho-sociales et éducatives accompagnent les personnes en difficulté avec leurs conduites addictives, leur entourage et les personnes sous main de justice. Nos équipes écoutent, évaluent, repèrent, accompagnent, soignent, réduisent les risques et les dommages via :

- des consultations individuelles ou groupales
- des consultations jeunes consommateurs
- des groupes à visée thérapeutique
- des consultations de proximité, notamment **en milieu carcéral**

⇒ Militer

- Développer des partenariats,
- Participer à des actions de plaidoyer auprès des élus,
- Réaliser des actions de sensibilisation auprès du grand public (débat...)
- Réaliser des actions d'information et de prévention en complémentarité des professionnels